



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

République démocratique du Congo

Question écrite n° 129283

## Texte de la question

Mme Martine Carrillon-Couvreur attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation actuelle en République démocratique du Congo. Le 28 novembre 2011 ont eu lieu les élections présidentielles et législatives dans ce pays. Malgré de nombreuses difficultés rencontrées dans l'organisation de ces scrutins, les Congolais se sont massivement mobilisés pour voter. Le 8 décembre 2011, les résultats ont proclamé la victoire de Joseph Kabila, mais des irrégularités ont été constatées par les observateurs internationaux présents sur place, dont l'Union européenne. Dès lors, les Congolais se sentent trahis par ces résultats, alors qu'ils aspirent à toujours plus de démocratie. Une véritable chasse aux opposants de toute nature est actuellement menée par le Président Kabila. C'est ainsi que le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social, parti de l'opposant Étienne Tshisekedi, a été arrêté il y a quelques jours, alors qu'il se rendait précisément en Allemagne pour intervenir lors d'une conférence sur la situation en République démocratique du Congo. Depuis, il a fait part de tortures à son encontre lors de sa détention. Il est à craindre que cette situation ne mène à une véritable guerre civile. Elle lui demande donc quel est l'avis du Gouvernement quant aux résultats de ces élections, et si la France compte intervenir dans les meilleurs délais, comme elle a pu le faire jadis en Côte-d'Ivoire.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Martine Carrillon-Couvreur](#)

**Circonscription :** Nièvre (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 129283

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 février 2012, page 1754

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)